

## Conseil discipline college

## Par Zafki, le 19/02/2019 à 14:59

Bonjour mon fils en classe de troisième a eu un incident dans les couloirs de son collège le vendredi des vacances. le collège nous a appelé le soir en trente secondes juste pour nous dire qu il y a eu un problème avec notre fils et un énseignant dans un couloir mais qu on ne peut pas nous dire ce qui. S'est passé exactement mais juste que la directrice a dit qu elle verrait a la rentrée pour peut être un conseil de discipline. Aujourd'hui surprise on reçoit par simple lettre la décision d un passage en discipline et qu on a trois jours ouvrable pour contester et voir le dossier.le problème c est les vacances et personne ne répond au collège que devons nous faire.dans l'attente de une réponse merci

## Par Visiteur, le 19/02/2019 à 18:50

Bonjour

Je suppose que "3 jours ouvrables" correspondent à l'ouverture du lycée, vous pouvez donc attendre la rentrée.

## Par Zafki, le 19/02/2019 à 18:52

Merci de votre réponse.et oui bien évidemment je resterais courtoise si on le est Enver nous bien entendu .